



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### 1<sup>è</sup> SEANCE

L'an deux mille vingt-cinq, le onze février à 20 heures 00, le conseil municipal de la ville de Wissous, légalement convoqué le cinq février deux mille vingt-cinq, s'est réuni en salle des fêtes de la mairie, sous la présidence de M. Florian GALLANT, Maire.

#### **Présents en début de séance :**

M. Florian GALLANT, Maire de Wissous.

M. Gilles GARNIER, Mme Corinne GUYOT, M. Frédéric VANNSON, Mme Catherine ROCHARD, M. Cyrille TELMAN, Mme Léna COCO, adjoints au maire.

Mme Stéphanie GASPARD, Mme Karine THIOUX, Mme Jacqueline LAQUAIS, M. Stéphane ROBERT, Mme Ligia JARDIM, Mme Wendy LONCHAMPT, M. Jean-Louis JOYEUX, M. Jean-Luc TOULY, M. Philippe DE FRUYT, Mme Chantal CORENWINDER, Mme Bernadette BARBEAU, conseillers municipaux.

#### **Absents ayant donné procuration :**

Mme Françoise FERNANDES, adjointe au maire a donné procuration à M. Cyrille TELMAN,

M. Pierre SEGUIN, adjoint au maire a donné procuration à Mme Catherine ROCHARD,

M. Régis CHAMP, conseiller municipal a donné procuration à M. Stéphane ROBERT,

Mme Katleen ALBERTINI, conseillère municipale a donné procuration à M. Frédéric VANNSON,

Mme Céline SUEUR, conseillère municipale a donné procuration à Mme Léna COCO,

M. François-Xavier BEORCHIA, conseiller municipal a donné procuration à Mme Corinne GUYOT,

Mme Véronique JACQUARD, conseillère municipale, a donné procuration à M. Florian GALLANT,

Mme Pascale MICHON-TOULY, conseillère municipale, a donné procuration à M. Jean-Luc TOULY,

M. François CORRIERI, conseiller municipal a donné procuration à M. Philippe DE FRUYT,

M. Gilles GUITTARD, conseiller municipal a donné procuration à Mme Bernadette BARBEAU,

M. Gilles GARNIER, adjoint au maire a donné procuration à Mme Stéphanie GASPARD.

#### **Absent :**

M. Xavier NGUYEN, conseiller municipal.

#### **Partie en cours de séance :**

M. Gilles GARNIER, adjoint au maire à 20h51.

#### **Secrétaire de séance :**

Mme Léna COCO, Conseillère municipale

→ Élu(e) à l'unanimité

#### **Auxiliaires au secrétaire de séance :**

Mme Laurie DELLAVALLE et M. Dorian NARCISSE

→ Élus à l'unanimité

<b>VOTE</b>		<b>Délibération n°2025-01-03</b>
<b>Contre</b>	-	<b>OBJET : Reprise anticipée des résultats 2024 - budget parc locatif (M57)</b>
<b>Abstention</b>	-	
<b>Pour</b>	28	
	-----	
<b>Total</b>	28	

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L.2311-4,

**Vu** les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57,

**Vu** les pièces justificatives prévues à l'article R.2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** la commission municipale réunie le 6 février 2025,

**Considérant** que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le conseil municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif mais qu'il est possible d'estimer les résultats avant adoption du compte administratif et du compte de gestion au titre de l'exercice clos et avant adoption du compte administratif en procédant à la reprise anticipée de ces résultats,

**Considérant** que la délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte financier unique,

**Considérant** que les résultats de l'exercice 2024 se présentent comme suit :

Section de fonctionnement		Dépenses	Recettes	Soldes (+ ou -)
	Résultats propres à 2024	119 830,13 €	418 103,67 €	298 273,54 €
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2024)		20 383,77 €	20 383,77 €
	Résultat à affecter			318 657,31 €
Section d'investissement		Dépenses	Recettes	Soldes (+ ou -)
	Résultats propres à 2024	98 392,22 €	96 652,38 €	-1 739,84 €
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP 2024)		120 335,36 €	120 335,36 €
	Solde globale d'exécution			118 595,52 €
Reste à réaliser au 31/12/2024	Fonctionnement			
	Investissement	72 356,70	0,00	-72 356,70
Reprise anticipée				Soldes (+ ou -)
	Affectation à l'investissement (compte 1068)			318 657,31
	Report en investissement			118 595,52
	Report en fonctionnement			0,00

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

**Article 1 :** **APPROUVE** la reprise par anticipation des résultats estimés de l'exercice 2024 et les restes à réaliser du budget annexe Parc Locatif, telle que présentée ci-dessus.

**Article 2 :** **DECIDE** d'affecter à l'article 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » 318 657,31 €.

**Article 3 :** **REPORTE** en section d'investissement en recette au 001 « résultat d'investissement reporté », 118 595,52 € correspondant au résultat de l'investissement.

**Article 4 :** **DIT** que la délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte financier unique.

**Article 5 :** **AMPLIATION** de la présente délibération sera transmise à :

- La Sous-Préfecture de l'Essonne,
- Le Service de Gestion Comptable de Palaiseau.

**Article 6 :** **DIT** qu'en application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, les personnes qui s'estiment fondées à contester la présente décision, disposent, pour en demander l'annulation, d'un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification ou de publication :

- soit par recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Wissous ;
- soit par recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles, situé 56 avenue de Saint Cloud 78000 VERSAILLES. La requête peut être envoyée de manière dématérialisée via l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), adressée par courrier postal, ou déposée directement au greffe.

L'absence de réponse au recours gracieux dans un délai de deux (2) mois, à compter de la date du dépôt du recours, vaut décision implicite de rejet.

Ces délais de recours ne font pas obstacle à l'exécution de la décision.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,**

  


**Le Maire,  
Florian GALLANT**

Certifié exécutoire,

Transmission en Sous-Préfecture le **18 FEV. 2025**

Affichage le ... **18 FEV. 2025**

**REÇU EN PREFECTURE**

**le 18/02/2025**

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-091-219106895-20250211-2025\_01\_03-